



**« PROBLEME D'UNE FORCE D'INTERPOSITION FRANCAISE  
DANS LE CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN »**

*Mémoire de géopolitique  
du Commandant Jean-Didier Vandezande (Belgique)  
dans le cadre du séminaire de géopolitique sur  
“Le conflit Israélo-Palestinien”  
placé sous la direction  
de M. le sénateur Xavier De Villepin*

*Paris, le 31 mars 2005*

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

#### PREMIERE PARTIE :

#### **Faut-il une force d'interposition pour garantir la paix en Israël?**

Rappel historique

Situation actuelle

#### DEUXIEME PARTIE :

#### **Une force d'interposition française ou européenne en Israël est-ce possible?**

Intérêts de la France

Accord d'Israël et des Palestiniens

Attitudes des communautés en France

Position des tiers : ONU, USA, Voisins d'Israël

### CONCLUSION

## FICHE DOCUMENTAIRE

1. Problèmes d'une force d'interposition française ou européenne dans le conflit Israélo-palestinien.
2. Commandant (Air) Jean-Didier VANDEZANDE (Belgique)
3. 1 avril 2005
4. Division B
5. Mémoire de Géopolitique
6. Le conflit Israélo-Palestinien dure depuis environ soixante ans. Ce petit pays méditerranéen du Moyen-orient déchaîne les passions en France et en Europe. Ces dernières années ont été marquées par une recrudescence de la violence en Israël et dans les territoires occupés. L'Autorité palestinienne et le gouvernement israélien campent sur leur position et un espoir de paix ne pointe pas à l'horizon. La situation en Israël fait tâche d'huile en Europe où on assiste à de nombreux actes d'antisémitisme. Néanmoins, depuis le renouveau à la tête de l'autorité palestinienne, cet espoir de paix est de nouveau possible malgré les nombreux problèmes auxquelles les Palestiniens, les Israéliens et la communauté internationale doivent faire face. Ceux-ci devront travailler ensemble pour arriver à cet accord de paix durable pour stabiliser enfin cette région du monde. La communauté internationale aura certainement un rôle à jouer sur le plan économique et sécuritaire. Devra-t-on envoyer une force d'interposition militaire et civile pour soutenir la paix et quelles seraient ses conséquences en Europe?
7. Conflit Israélo-Palestinien, Moyen-Orient, Force d'interposition française

## **Introduction**

Depuis des années, il n'y a pas eu une semaine sans que les médias montrent ce qui se passe en Israël ou dans les territoires occupés. Le conflit Israélo-Palestinien est devenu un conflit surexposé, omniprésent, suscitant passions et vocations. Pour certains, il représente le combat d'un peuple voulant garantir sa sécurité contre le terrorisme; pour d'autres, il se limite à un conflit colonial n'affectant qu'une petite région du monde. Les Palestiniens désirent disposer d'un Etat viable tandis que les Israéliens ont besoin de territoire pour se développer. Quoiqu'il en soit, la situation en Israël est complexe et multiple.

Depuis le début de la deuxième Intifada<sup>1</sup>, le nombre d'images et de récits venant de cette région du Moyen-Orient ne cesse d'augmenter. Chaque jour, les différents médias nous décrivent la situation en Israël et commentent objectivement ou pas les actions menées par les Palestiniens ou les Israéliens.

Cela ne pouvait pas laisser la communauté internationale indifférente et de nombreuses missions diplomatiques, économiques ou politiques se sont succédées au fil des ans pour arriver à des accords de paix entre les Israéliens et les Palestiniens et rétablir une certaine stabilité dans cette région du monde mais, malheureusement, elles n'ont jamais pu être menées à terme et la situation en Israël reste bloquée.

La France a participé activement à ces efforts de paix et désire rester un acteur important dans la recherche d'une solution à ce conflit. De plus, de nombreuses personnes en Europe estiment que le conflit israélo-palestinien a des conséquences néfastes pour la sécurité intérieure de leurs pays et qu'il représente pour certains groupes terroristes une justification de leurs actions dans le monde et plus particulièrement en Europe. Ces affirmations ont été confirmées par les nombreux intervenants que nous avons eu l'honneur de recevoir au cours du séminaire. De plus, la politique extérieure menée par la France et l'Europe a des conséquences sur leur politique intérieure.

---

<sup>1</sup> La deuxième INTIFADA a débuté après la venue du Premier ministre israélien, Ariel Sharon, sur la place des mosquées / mont du temple en septembre 2000. Son apparition en ces lieux a été jugée provocante par les Palestiniens.

Au plus fort de l'Intifada, certains pays ont envisagé comme solution possible, l'envoi d'une force d'interposition nationale ou internationale ayant comme mission de garantir les accords de paix, de sécuriser la région et d'éviter les actes de violences entre les deux communautés.

Pour que cette solution soit réaliste et efficace, il est nécessaire qu'un accord de paix existe entre les deux protagonistes, que les Israéliens et les Palestiniens acceptent cette force sur leurs territoires respectifs et que la communauté internationale légitime cet envoi, par exemple par une résolution de l'ONU.

La légitimité passe par la perception que les différents acteurs ont de cette force et des troupes qui la compose. Elle devra paraître neutre et sans à priori. Elle devra aussi disposer des moyens adéquats pour imposer les accords de paix en cas de nécessité. Cette force d'interposition devra bien évidemment s'inscrire dans la politique extérieure du ou des pays concernés.

Dans l'hypothèse que la France fournirait cette force seule ou avec d'autres pays, il est nécessaire de connaître la position de la France dans cette région du monde. C'est pourquoi ce mémoire traitera de l'intérêt que la France porte à ce conflit, des relations qu'elle a entretenues et entretient avec les différents acteurs (Israéliens et Palestiniens), de l'attitude que sa population a et pourrait avoir face à une intervention française et des réactions que cela pourrait engendrer en France et dans le reste du monde.

## Chapitre premier : Faut-il une force d'interposition ?

### 1. Rappel historique du conflit

Regarder les évènements actuels à travers le filtre de l'histoire peut souvent nous éclairer et nous faire mieux comprendre les attitudes et positions des protagonistes du conflit. Cela peut aussi donner certaines orientations quant à l'attitude à prendre vis à vis d'eux si on veut devenir un acteur important dans la recherche d'une solution.

L'histoire du peuple juif, de ses guerres ou conflits avec les Arabes et de sa quête pour un Etat national remonte à très longtemps. Certains estiment que ce conflit n'est vieux que de cent ans, d'autres estiment que ce conflit a débuté, il y a environ 3800 ans, quand Abraham reçoit de Dieu la Palestine. Cet événement pourrait paraître anodin mais cela a créé un sentiment très fort parmi le peuple juif. Pour les juifs, il existe un lien intense à cette terre donnée par Dieu à leur peuple<sup>1</sup>.

Moïse va emmener les esclaves juifs d'Egypte en Palestine pour qu'ils puissent vivre libre et fonder un Etat. Evidemment, ce territoire n'était pas vide et des peuples nomades l'occupaient. Ils ont dû se battre pour disposer de ces territoires. Ces combats ont fait naître dans l'esprit des juifs le sentiment qu'ils devraient se battre pour arriver à disposer d'une terre qui serait la leur et qu'ils devraient protéger pour la garder. Cela va être une donnée constante pour eux. Tout au long de leur histoire, ils durent combattre pour leur terre.

En 66 après JC, les juifs vont se révolter contre les romains. Cette révolte sera écrasée par Titus mais un événement important, Massada, va aussi marquer les mémoires des juifs. Sur ce « rocher de Massada », des réfugiés juifs vont se suicider plutôt que se rendre à l'autorité romaine. Ce fait historique deviendra un symbole de leur détermination.

Par la suite, on va assister à un éparpillement des juifs dans le monde. Cette dispersion voulue par les romains va avoir un effet important sur le peuple juif. Une diaspora juive va se créer dans le monde. De nombreux pays vont avoir une communauté

---

<sup>1</sup> Selon ce mythe, les Hébreux et leur dieu, Yahvé, ont élaboré, voici quelque trois mille ans, un contrat (l'Alliance) selon lequel les Hébreux, moyennant obéissance à ce dieu, constituent son peuple privilégié, le Peuple élu, et reçoivent en héritage une terre particulière, *la Terre promise*. (Genèse, IX, 18).

juive plus ou moins importante. Cependant, les juifs seront souvent considérés comme des étrangers et ne disposeront pas d'une reconnaissance sociale dans ces différents pays. Il existera au fil des siècles une discrimination permanente vis-à-vis d'eux. Souvent, ils seront considérés comme des profiteurs. En France, par exemple, ils pourront occuper les emplois de banquier ou de prêteurs sur gages mais les métiers dits « nobles » leur seront refusés. Le droit à la terre ne leur est pas octroyé. Tantôt accepté et tantôt rejeté ou massacré, ils n'auront pas vraiment le statut de citoyens de ces pays. On peut noter que c'est en terre chrétienne que les juifs ont été le plus persécutés.

Ces nombreuses discriminations en Europe occidentale et orientale vont causer plusieurs vagues d'immigration<sup>2</sup> vers la terre qu'ils considèrent comme la leur, la terre d'Israël. Une des premières communautés à se créer en Israël sera celle de « Petah Tikvaen » en 1878. Ce phénomène va s'amplifier avec les pogroms en Russie.

**Toutes les persécutions subies par les juifs au cours des siècles vont créer un esprit juif et des liens forts entre eux.**

Fin 19<sup>ième</sup> siècle, avec le sentiment anti-sémite qui régnait en Europe, un autrichien Théodor Herzl<sup>3</sup> va faire naître l'idée de « nation juive » et du retour du peuple juif en Sion (terre d'Israël). Il va créer l'organisation sioniste mondiale lors du congrès de Bâle en 1897. Les immigrants de la seconde Aliyah, inspirés par l'idéologie socialiste, vont installer les premiers kibboutzim sur des terres achetées par le fond national juif. A l'aube de la première guerre mondiale, on peut dénombrer 85.000 juifs en Palestine. Cela va bien évidemment créer des frictions et heurts entre la communauté juive immigrée et la population palestinienne locale.

En 1916, suite aux accords Sykes-Picot qui avaient pour but le partage de l'empire Ottoman entre la France et l'Angleterre, la Palestine se trouve sous mandat britannique. C'est au cours de cette année, que les premiers jalons pour un Etat juif seront placés. Dans une lettre du ministre des affaires étrangères britannique, Balfour, le gouvernement britannique révèle son engagement pour un foyer national juif en Palestine. Pendant l'entre deux guerres, l'immigration juive ne va pas cesser et on dénombrera pas moins de cinq Aliyah dont la dernière sera déclenchée par l'arrivée des nazis au pouvoir en Allemagne. En 1936, plus de 400.000 juifs sont installés en Palestine. La tension entre les colons juifs et la population arabe est assez forte et se traduira par de nombreux heurts.

---

<sup>2</sup> Appelée Aliyah signifiant montée

<sup>3</sup> Journaliste autrichien qui, suite à l'affaire Dreyfus, a lancé le mouvement sioniste.

Face à cette violence, la puissance mandataire est impuissante et n'arrive pas à maîtriser la situation.

Après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et le drame de la Shoah<sup>4</sup>, la communauté internationale prend enfin conscience du problème juif et de son besoin d'une terre propre. La Grande Bretagne ne sachant pas ou ne voulant pas régler ce problème, le dossier sera repris par l'ONU en 1947. Fin de cette année, les Nations-Unies voteront une résolution (No 181) consacrant le partage de la Palestine en deux parties l'une juive et l'autre arabe. Jérusalem sera mis sous statut international. A la fin du mandat anglais, le 15 mai 1948, les juifs ont finalement leur Etat. Il aura fallu 1800 ans pour que les Juifs puissent de nouveau se raccrocher à une terre. Malheureusement pour eux, la paix ne durera que quelques heures. Le jeune Etat d'Israël sera attaqué par ses pays arabes voisins dès les premières heures. La première guerre Israélo-arabe a commencé. Il y en aura encore deux autres; en 1967 (Guerre des six jours) et en 1973 (Guerre du Youm Kippour). A chaque fois, Israël a vaincu les armées arabes supposées plus fortes et a agrandi son territoire. Après la guerre de 1967, Israël ayant conquis le Sinäi, la bande de Gaza, la Cisjordanie, les hauteurs du Golan et Jérusalem-Est se trouve à la tête d'un territoire fortement agrandi, placé sous administration militaire (excepté Jérusalem). De premières installations juives vont avoir lieu dans ces territoires et la population arabe sera placée sous tutelle. Depuis cette époque, le nombre de colons juifs dans les territoires occupés ne va pas cesser d'augmenter.

**Ces attaques successives ont eu comme conséquence de renforcer chez les Israéliens le besoin de sécurité. Pour eux, il est primordial de garantir la sécurité de leur Etat et de leur population. C'est un élément important de leur politique intérieure et extérieure. De plus, leurs victoires sur leurs voisins ont fait naître chez eux le sentiment qu'ils pouvaient réaliser leur sécurité sans l'aide extérieure.**

La création de l'Etat d'Israël et les défaites arabes vont amener les Palestiniens à quitter la Palestine et se réfugier dans les pays arabes voisins. Le sort de ses réfugiés palestiniens ne sera vraiment pris en compte que dix ans plus tard. En 1959, Yasser Arafat fonde une organisation palestinienne « le Fatah » qui deviendra la composante importante de l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP). Le Fatah n'est pas un parti

---

<sup>4</sup> Persécution et Génocide des juifs pendant la deuxième guerre mondiale

politique, mais un mouvement large, diversifié, principalement composé de réfugiés dont le but est le retour <sup>5</sup> des Palestiniens dans leurs anciennes terres.

**Cette nouvelle génération de dirigeants palestiniens va redonner une certaine visibilité et fierté nationale.**

A partir de 1965, le terrorisme palestinien se manifeste et la branche « militaire » du Fatah, l'Assifa, va mener de nombreux attentats en Israël. Ce terrorisme va consolider l'opinion d'Israël de ne pas négocier avec l'OLP.

Après la défaite des troupes arabes en 1967, les Palestiniens se rendront compte qu'ils doivent s'approprier cette lutte nationale et qu'ils ne peuvent plus s'appuyer uniquement sur les Etats arabes. Cependant, ils se rendent aussi compte qu'ils n'ont aucune base étatique ce qui les rend assez dépendant. L'OLP sera donc confrontée à un double paradoxe: Rester un mouvement indépendant tout en ayant des relations diplomatiques efficaces pour pouvoir faire reconnaître leur lutte.

En 1969, Yasser Arafat va devenir le président de l'OLP et va infléchir la stratégie de l'organisation qui était surtout basé sur la résistance armée. Le projet politique, à cette époque, est d'avoir un état démocratique sur toute la Palestine multiconfessionnel. Celui-ci évoluera au fil des temps pour terminer par la reconnaissance d'un partage attribuant à Israël près de 78% du territoire de la Palestine mandataire (1948).

En 1974, le président de l'OLP peut s'adresser à la communauté internationale par le biais de l'ONU. C'est la première fois qu'un dirigeant palestinien a ce privilège. Les années qui suivent seront pour l'OLP de sombres années. L'organisation sera confrontée aux jeux d'intérêts des différents pays arabes et des luttes inter-palestiniennes. Dans ce contexte, la direction de l'OLP et plus particulièrement, Le Fatah, cherchera à atténuer les profondes divisions palestiniennes et c'est en 1987 que la réunification de l'OLP aura lieu.

**Pendant ces années difficiles empreintes de négociations avec les pays arabes comme l'Egypte ou la Jordanie, l'OLP développera sa capacité de décider seule de son destin et de celui des Palestiniens.**

Désormais on ne parlera plus de conflit Israélo-arabe mais de conflit Israélo-Palestinien.

Les Palestiniens prenant leur sort en main, certains pays arabes vont lentement modifier leur attitude envers Israël. Ce sera le cas de l'Egypte qui, en 1979, signera des accords<sup>6</sup> avec Israël qui vont mener à la restitution progressive du Sinaï aux Egyptiens. La

---

<sup>5</sup> Appelé « Alawanda » par les Palestiniens et qui sera le premier mot d'ordre de la résistance Palestinienne

<sup>6</sup> Accords de camp David: Signature d'un traité de Paix entre Menahem Begin, Premier ministre israélien de l'époque et Anouar El Sadate, successeur de Nasser en Egypte sous l'égide du président américain Jimmy Carter.

Jordanie signera un traité de paix avec Israël en 1994 et la plupart des pays arabes reconnaissent l'Etat d'Israël. En 1987, la population palestinienne mène des actions de contestation et de désobéissance. C'est la première Intifada<sup>7</sup>. Cette action va recentrer le combat national sur le territoire occupé. Le mot d'ordre en sera « Deux peuples, deux Etats ».

A l'issue de la première guerre du Golfe (1991), de nouvelles négociations entre Palestiniens et Israéliens vont s'ouvrir. Celles-ci vont faire renaître le processus de paix et en 1993, « une déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés » est signée. Elle entérine une double reconnaissance, mais dissymétrique, entre l'Etat d'Israël d'une part et l'OLP d'autre part. Malheureusement, l'assassinat d'Yitzhak Rabin<sup>8</sup> et les nombreux aléas volontaires ou involontaires de la mise en œuvre de ses accords ont éloigné ce fragile espoir de paix. Les différents gouvernements successifs israéliens n'ont plus réussi à remettre le wagon de la paix sur les rails.

**Heureusement, malgré la méfiance régnant entre les deux communautés, le dialogue entre les Israéliens et les Palestiniens n'a jamais été rompu et certaines tentatives comme celle de camp David en 2000 ou de Taba en 2001 ont, si pas abouti à un accord de paix, permis de définir une possible solution.**

---

<sup>7</sup> Guerre des pierres.

<sup>8</sup> Premier ministre travailliste assassiné par un religieux fanatique israélien en 1995.

## 2. Situation actuelle

En septembre 2000, une deuxième Intifada<sup>9</sup> a vu le jour. Celle-ci est beaucoup plus violente que la première et les cailloux ont fait place aux bombes et attentats suicides. Malgré un accord conclu en Egypte le 16 octobre 2000 pour mettre fin aux affrontements meurtriers survenus en Cisjordanie et dans la bande de Gaza entre les deux communautés, la situation reste tendue. Les pays arabes rejettent la responsabilité des violences sur l'Etat Hébreu et l'ONU votera une résolution condamnant Israël pour l'usage intensif de la force. Cela ne modifiera en rien la situation en Israël.

Il n'y a pas une semaine sans que des attentats aient lieu contre le peuple israélien et que l'armée israélienne pénètre dans les territoires occupés pour y commettre des actes de violence. Le gouvernement israélien ne veut pas dialoguer tant qu'il y aura des attentats suicides et que l'autorité palestinienne ne mènera pas des actions concrètes contre les activistes islamistes et autres terroristes. Les Palestiniens, quant à eux, veulent que les actes de violences et de destruction des habitations cessent.

Pour bien percevoir la situation actuelle dans la région, il est bon de l'étudier sous différents angles.

### a. Politique

Au niveau politique, la situation des deux opposants est assez instable. Les deux gouvernements marchent sur des œufs et n'ont pas droit à l'erreur.

Côté israélien, le gouvernement d'Ariel Sharon est assez affaibli. Il n'a plus la confiance de son peuple qu'il avait au début de son mandat. Dans le courant du mois de novembre 2004, certains membres de son parti, le Likoud, ne partageant pas les idées du Premier ministre israélien, ont quitté le gouvernement. Pour éviter des élections anticipées, il a fallu trouver des candidats pour les remplacer seul le parti travailliste a décidé de s'associer au Likoud. Seulement, le gouvernement ainsi formé n'a reçu du parlement qu'une confiance limitée. Il faut espérer que ce gouvernement assez fragile pourra mener à bien l'objectif qu'Ariel Sharon s'est fixé pour fin 2005: le retrait de la bande de GAZA<sup>10</sup> et le retour de ce territoire à l'autorité palestinienne. Après de

---

<sup>9</sup> Provoqué par la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem.

<sup>10</sup> Ce retrait qui pour Israël ne devrait pas poser trop de problèmes et serait même une bonne chose car cette région est grande de 365 Km<sup>2</sup> (1% d'Israël) avec une population de plus d'un million, le taux de chômage est d'environ 50% et seulement 8000 colons y habitent nécessitant le déploiement de 5000 soldats israéliens pour assurer leur sécurité.

longues tergiversations, le parlement a voté le retrait des colonies de Gaza qui devrait débiter en juillet 2005 mais la branche dure du Likoud menacent de ne pas voter le budget 2005 si un référendum sur ce retrait n'a pas lieu. Si ce budget n'est pas voté, il y a de fortes chances que le gouvernement tombe et donc, que le retrait soit postposer !

La situation des Palestiniens n'est pas beaucoup plus solide. En novembre 2004, celui qui représentait le mouvement palestinien depuis plus de trente ans est décédé. Yasser Arafat, leader charismatique, était un symbole pour son peuple. Après son décès, la crainte était grande de voir apparaître une forte division au sein de la communauté palestinienne. Mais il semble que l'autorité palestinienne a réussi la transition. Des élections ont eu lieu en janvier 2005 pour remplacer Yasser Arafat. Outre leurs réussites, elles ont montré à la communauté internationale que les Palestiniens pouvaient mener des élections démocratiques. Un des anciens premiers ministres de Yasser Arafat, Mahmoud Abbas<sup>11</sup> a été élu avec 60 % des voix et est devenu le successeur de Yasser Arafat. Sa politique est plus ou moins identique à celle de son prédécesseur mais il a l'avantage d'être considéré par les Israéliens comme plus modéré et plus honnête qu'Arafat. Il déclarait mi-décembre au quotidien londonien, Asharq al-Awsat: « Il faut cesser la lutte armée. Les Palestiniens doivent résister à l'occupation israélienne par des moyens pacifistes ». Ce genre de déclaration et son passé politique lui ont déjà fait gagner une certaine confiance de la part de l'administration Bush qui accepte de le rencontrer, ce qui avait toujours été refusé à son prédécesseur.

D'ailleurs, on peut déjà noter une avancée positive: le processus de négociation semble reprendre. Lors d'une rencontre en Egypte (Charm-el-Cheikh) le 8 février 2005, le représentant de l'autorité palestinienne et le Premier ministre israélien ont décidé de s'engager vers un cessez-le-feu général. Dans l'organisation de cette réunion, on peut voir le poids que peuvent jouer les états voisins d'Israël tels que l'Egypte et la Jordanie. Sur le plan intérieur, le nouveau président de l'autorité palestinienne va devoir convaincre l'organisation palestinienne plus extrémiste qu'est le Hamas. On peut déjà noter une victoire d'Abou Mazen qui a réussi à diminuer le nombre d'actes terroristes. Le Hamas a compris qu'il ne pouvait plus seulement être un acteur militaire mais également un acteur politique s'il désirait être le représentant du peuple palestinien. Il faudra attendre les élections législatives en juillet 2005 pour connaître le choix du

---

<sup>11</sup> Son nom de « guerre » est Abou Mazen.

peuple palestinien. Le Fatah, quant à lui, est en crise et doit se réunifier sous peine de se voir écarté du pouvoir.

Sur le plan international, la réélection de Georges W. Bush comme président des Etats-Unis va certainement avoir une influence sur la situation dans la région. Contrairement à son premier mandat, l'administration américaine estime que qu'il faut résoudre le conflit pour stabiliser le moyen-orient. C'est d'ailleurs un des premiers objectifs qu'elle s'est fixé pendant son mandat. Dans son discours de février, il a appelé au gel des implantations de colons dans les territoires occupés et il a évoqué un Etat palestinien viable et continu.

Le Quartet réunissant les Etats-Unis, la Russie, l'ONU et l'UE a proposé une feuille de route établie en 2003 qui pourrait amener à une solution et une stabilisation dans la région. Cette feuille de route a été acceptée sur le principe par le gouvernement israélien qui n'a fait que 14 commentaires. Toutefois, il ne fera aucune concession dans le domaine de la sécurité.

Au niveau européen, même si tous les Etats membres<sup>12</sup> n'ont pas complètement la même approche du conflit, l'UE a adopté une position commune face au conflit. Lors de la 11ième édition du Forum euro-méditerranéen<sup>13</sup>, le ministre des affaires étrangères français, Michel Barnier a rappelé qu'ils étaient tous d'accord pour deux Etats vivant l'un à côté de l'autre : un Etat d'Israël en sécurité et un Etat palestinien indépendant et viable, ce point se retrouvant explicitement dans la Feuille de route. Cependant, l'Europe ne représente pas vraiment un acteur majeur pour les Israéliens mais fait plutôt figure de bailleur de fond. On peut espérer qu'avec l'adoption de la constitution par les pays membres et par la nomination d'un ministre européen des affaires étrangères, l'UE aura une plus grande influence à l'avenir.

#### b. Economique

Sur le plan économique, la deuxième Intifada n'a pas eu un effet très positif. Le conflit créant un sentiment d'instabilité, peu de sociétés étrangères osent s'établir en Israël. Toutefois, les entreprises israéliennes, ayant acquis un savoir-faire technologique important et de valeur, arrivent à vendre une grosse partie de leurs produits à

---

<sup>12</sup> La France a plutôt une politique Pro-arabe, la Grande Bretagne ne veut pas trop se désolidariser des américains et l'Allemagne n'ose pas trop se prononcer sur le plan diplomatique du à sa responsabilité dans l'Holocauste.

<sup>13</sup> Ce forum regroupe l'UE et les pays riverains de la méditerranée, il a été initié par le ministre des affaires étrangères égyptien, Amr Moussa et le ministre des Affaires étrangères français, Alain Juppé.

l'extérieure de leurs frontières. L'UE, les Etats-Unis et la Chine sont des partenaires économiques importants pour Israël. En revanche, Israël a quasiment aucun échange économique avec ses voisins à l'exception de la Turquie et de l'Inde<sup>14</sup>.

Si on reprend le dernier rapport de la mission économique française en Israël, l'année 2004 fût marquée par le retour de la croissance économique qui a avoisiné 4%. En revanche, le ralentissement économique des trois dernières années a eu pour conséquence une dégradation des soldes budgétaires et le déficit budgétaire d'Israël s'est fortement creusé en 2003. Il n'empêche que l'endettement extérieur brut est de 60% du PIB alors qu'il était de 100%, il y a 20 ans. Israël a un taux de chômage d'environ une 10%.

L'économie dans les territoires occupés est désastreuse. Plus de 25 % de la population palestinienne est au chômage et ceux qui ont encore un travail ont toutes les difficultés pour l'exécuter. Etant donné que La Cisjordanie et la bande de Gaza n'ont pas de liens frontaliers, les Palestiniens doivent emprunter généralement les routes israéliennes pour aller travailler, souvent en Israël, où ils n'ont pas les professions les plus enrichissantes. La barrière de sécurité et les nombreux contrôles les empêchent de se rendre en Israël. Il faut aussi ajouter que le tracé de cette barrière empêche de nombreux palestiniens de cultiver leurs terrains et que fréquemment, les Israéliens boucle ces territoires pour des raisons de sécurité.

La pauvreté est assez différente entre les deux territoires occupés; le PNB par habitant est presque deux fois plus petit à Gaza qu'un Cisjordanie.

Beaucoup d'infrastructures ont été détruites en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ce qui empêchent une activité économique stable. Ne parlons pas d'échanges possibles avec l'extérieures, les installations aéroportuaires ont été détruites.

### c. Société

Il est important de prendre en compte ce que pensent les deux peuples engagés par conviction ou par obligation dans ce conflit.

Du fait de son histoire, les juifs d'Israël ne veulent plus être persécutés sans réagir. Contrairement aux occidentaux, les évènements du passé sont ancrés en eux et ont une influence énorme sur leur attitude et leurs actions actuelles. De plus, la Shoah n'est pas seulement un évènement historique. Ce drame les a marqué profondément. Il

---

<sup>14</sup> Israël est son 2<sup>ième</sup> fournisseur d'armes

n'y a pas en Israël un juif qui n'a pas eu un membre de sa famille persécuté ou tué lors de la Shoah. Même les Séfarades<sup>15</sup> partagent ce drame. Le slogan « plus jamais ça » scandé par les juifs est un élément important à prendre en compte dans la pensée juive. A cela, on peut ajouter que, du fait de leur isolement, ils ont développé une paranoïa sécuritaire qui se traduit dans les faits par une politique de sécurité dure basée sur des actions possibles d'éliminations ciblées ou d'actions préemptives.

Il est aussi à noter que la société israélienne est une société fort militarisée. Tout le monde a servi dans l'armée et est prêt à défendre son pays.

Cependant, la société israélienne est une société qui est en restructuration. Au début de l'existence du pays, la population israélienne désirait un Etat Hébreu homogène. Il faut constater qu'à l'heure actuelle la société est assez disparate. 20 % de la population n'est pas juive. Parmi les juifs, ceux qui sont venus des pays de l'Europe de l'Est ne parlent pas Hébreu. Il existe aussi un clivage entre les laïques et les religieux. Finalement, la société juive est composée de Séfarades et d'Ashkénazes dont les origines et les mentalités sont assez différentes.

L'histoire du peuple palestinien en a fait un peuple blessé désirant retrouver ses acquis d'antan. Ils ont été chassés de chez eux et abandonnés par les pays arabes. A l'heure actuelle, ils subissent la destruction de leurs villages. Face à tous ses évènements, les Palestiniens ont développé une certaine détermination et eux non plus ne veulent plus se laisser faire.

Contrairement à certaines idées reçues, ils sont en majorité bien éduqués. Cependant, cette société palestinienne est une société qu'on peut considérer comme féodale et assez hétérogène. Ceux qui vivent dans la Plaine de Gaza n'ont pas les mêmes intérêts que ceux qui vivent en Cisjordanie. Elle est entrain de s'organiser. Au début des années quatre-vingt dix, les « combattants » de l'OLP sont arrivés en Palestine et ont été accueillis par ceux qui sont restés depuis 1967. Au niveau du pouvoir, on peut noter une ambiguïté entre l'OLP et l'autorité palestinienne qui est dirigé par le même homme et qui ont chacune leur pouvoir exécutif et législatif.

Malgré leurs différences, la société israélienne et la société palestinienne ont une chose en commun. Elles sont fatiguées par les tueries et la violence omniprésente. Depuis le début de la deuxième Intifada, près de 3660 palestiniens et 980 israéliens sont morts ! Ils veulent la paix mais bien évidemment pas à n'importe quel prix.

---

<sup>15</sup> Séfarades : Juifs ne provenant pas d'Europe à opposer aux Ashkénazes qui sont des juifs provenant d'Europe.

d. Démographique

La démographie en Israël et l'évolution de celle-ci est également un facteur à prendre en compte pour bien identifier la situation actuelle en Israël.

Ce pays compte environ 7 millions d'habitants dont 5,6 millions sont des juifs. Les autres sont d'origine musulmane. Au vu de l'indice de fécondité, la population juive n'augmentera pas fortement dans les vingt prochaines années (8,3 millions d'habitants en 2025).

En revanche, en Palestine, on dénombre 3,6 millions d'habitants et si leur taux de fécondité ne faiblit pas, il devrait être 7,4 millions en 2025.

Si on rajoute à cela les réfugiés et les musulmans habitants en Israël, on constate que la démographie est défavorable aux juifs. On comprend mieux pourquoi le gouvernement israélien insiste pour que les juifs répartis dans le monde immigrerent vers Israël.

Si on compare ses chiffres avec ses voisins immédiats, il est certain que la population israélienne sera en minorité vis à vis des pays arabes avoisinants.

e. Communautés spécifiques

Pour être tout à fait complet, il faut évidemment décrire les colons juifs et les réfugiés palestiniens qui jouent un rôle important dans ce conflit et dans la résolution de celui-ci.

Depuis 1967, de nombreux colons se sont installés dans les territoires occupés. On peut les subdiviser en trois groupes. Les premiers sont les colons qui se sont installés en Cisjordanie dans un but militaire. En 1973, ayant conquis la Cisjordanie par « hasard », Ben Gourion ne savait pas trop quoi faire de ce territoire et il eut l'idée d'y envoyer des colons pour tenir les carrefours stratégiques et par ce fait, protéger Israël d'une éventuelle agression. Le second groupe est surtout constitué de religieux qui sont là pour protéger les lieux saints et y assurer une permanence juive. Le dernier groupe est constitué de colons qui se sont établis dans les territoires occupés pour des raisons sociales. En 1990, environ un million de juifs est arrivé de Russie et il a fallu les absorber, les territoires occupés étaient fort appropriés pour leur procurer des terrains et un logement. Ils représentent 70% des colons juifs. A priori, ils ne devraient pas poser de problèmes pour un retrait des territoires. En revanche, les autres colons pourraient sérieusement entraver ce retrait. A ce jour, on estime le nombre de colons à 400.000 dont 200.000 sont à Jérusalem Est. En Cisjordanie, environ 200 colonies occupent

moins de 2% du territoire mais en contrôle 40 % ; dans la bande de Gaza, ils sont 7000 à détenir 30 % de la superficie. Il est évident qu'aux yeux des palestiniens, cette situation est intolérable.

Les réfugiés palestiniens amènent un autre problème. Enfants et petits-enfants des palestiniens qui ont fui Israël en 1948 et 1967, ils sont maintenant 3 à 4 millions répartis dans des camps au Liban et en Jordanie où les conditions de vie sont assez précaires. Fait unique dans l'histoire, l'ONU leur a donné un statut de réfugiés transmissible de père en fils. Beaucoup de ses réfugiés aspirent fortement à retourner dans leur village qu'ils ont abandonné, il y a presque soixante ans. Bien entendu, ce retour est pour Israël impensable vu le problème démographique que cela poserait.

### **Que peut-on retenir de cette partie?**

Le conflit Israélo-palestinien n'est pas simple et ceux qui estiment, qu'une solution imposée par la communauté internationale peut le résoudre, se trompent lourdement.

Pour Israël, le point clé est la sécurité qui, peut mener à la paix et non l'inverse. Ces propos ont été prononcés par le ministre de la défense d'Israël en juin 2003 mais c'est bien le sentiment prédominant en Israël. Les Palestiniens désirent avoir un Etat indépendant mais viable. La situation actuelle offre une bonne opportunité pour aller vers une paix, seulement nous sommes sur le fil du rasoir et tout peut basculer d'un côté comme de l'autre. Un processus de négociation est en cours mais pas encore un processus de paix. Une chose est sûr, au vu de la situation actuelle et l'héritage du passé, la paix ne viendra pas tout de suite. La feuille de route établie en 2003 et qui a été acceptée par le gouvernement israélien et l'autorité palestinienne peut mener à une paix dans la région. Evidemment, le chemin à parcourir pour y arriver sera d'abord l'œuvre des Israéliens et des Palestiniens mais dans un second temps, la communauté internationale a certainement son rôle à jouer.

Parmi les problèmes à résoudre, il faut noter le statut qu'aurait un Etat palestinien, les colonies qui seraient démanteler, le statut de Jérusalem et le sort des réfugiés palestiniens. Ces différents points font l'objet de négociations et nécessiteront l'appui de la communauté internationale. Cet appui ne doit pas seulement s'exprimer pendant les négociations mais doit également s'inscrire dans le temps. Il est plus ou moins certain que cet appui devra être d'ordre financier pour garantir aux palestiniens une reconstruction de leur système économique et social. Devra-t-il aussi être d'ordre sécuritaire pour garantir à l'Etat d'Israël et à l'Etat palestinien une stabilité et une sécurité interne et externe si importante? Etant donné les différents encore à

aplanir, une construction et reconstruction de deux pays, un dialogue et une confiance à restaurer et finalement à un partenariat à former entre les différents pays de la région, un appui d'ordre sécuritaire doit certainement être envisagé pour garantir cette sécurité qui attirera des acteurs économiques en Palestine et en Israël pour dynamiser ces économies défailantes et redonner un élan économique et social. Une force d'interposition purement militaire ne serait pas acceptée par les Israéliens, en revanche une force qui mêlerait des éléments militaires et de sécurité de type policier agissant dans l'Etat palestinien pourrait être assez réaliste.

## **Chapitre DEUX : Une force d'interposition française ou européenne en Israël est-ce possible ?**

Une implication forte de la part de la communauté internationale est indispensable pour amener cette solution. La France et l'Europe ne peuvent pas rester indifférente et doivent s'investir plus concrètement. Si elles le font sous la forme d'une force d'interposition seule ou avec d'autres nations (plus probable), va-elle être acceptée par les Israéliens et les Palestiniens? Comment cette intervention sera-t-elle perçue en France et en Europe? Et la communauté internationale sera-t-elle favorable à ce type d'action ?

C'est à ces questions auxquelles on va essayer de répondre.

### **1. Intérêts pour la France de participer à une Force d'interposition**

Depuis de nombreuses décennies, la France a des intérêts dans cette région du monde. Le pourtour méditerranéen est crucial pour la politique étrangère de la France et de l'Europe. Il est donc important pour l'Europe que la stabilité y règne et que des échanges économiques aient lieu entre les pays du pourtour méditerranéen. De plus, la situation en Israël n'a jamais laissé le gouvernement français indifférent. Le conflit Israélo-palestinien a des conséquences importantes sur la sécurité interne et externe de l'Europe en général et de la France en particulier. De plus, il remet en cause certains fondements de la France. Il est donc intéressant de bien se rendre compte de cette influence pour mieux l'évaluer et montrer que la France et son peuple ont tout intérêt à une paix durable au Proche-Orient.

#### **a. Principes de la république**

Depuis deux siècles, la France se considère comme la nation des droits de l'homme et comme une nation libre défendant cette même liberté. Elle se veut le défenseur des opprimés et des faibles. Sa devise est basée sur l'égalité, la fraternité et la liberté. Au vu des destructions de maisons de manière continue, des attentats suicides et des nombreux morts parmi la population civile, le tout relayé de manière presque quotidienne depuis 4 ans, une réaction active de la part du gouvernement français doit avoir lieu sous peine de perdre un peu de sa crédibilité au sein de sa population.

Elle se doit de réagir face aux différents évènements qui se passent en Israël au risque de n'être plus considéré que comme une bonne prêcheuse mais qui n'a pas le courage ou les moyens de ses ambitions.

b. Stabilité intérieure ou sécurité intérieure

Le conflit Israélo-Palestinien peut à terme menacer grandement la stabilité intérieure de la France.

La France compte une des plus grandes communautés juives d'Europe, en effet environ 600.000 juifs ont élu leur domicile en France. Le nombre de musulmans est beaucoup plus importants et est estimé à environ 6 millions. Ces deux communautés se côtoyaient sans trop de problèmes. Depuis la deuxième Intifada, on a pu constater une augmentation du nombre d'actes de violence envers les juifs et d'une certaine Islamophobie qui était souvent en corrélation avec les évènements survenus en Israël. Les jeunes musulmans s'identifient fortement aux Palestiniens. Les musulmans vivant dans les cités et ne trouvant pas de travail se sentent exclus et rejeté par la société française. L'inactivité de ces jeunes musulmans a tendance à rejeter leurs frustrations sur les autres communautés. Voyant à la télévision ou dans la presse ce qui se passe en Israël et constatant le peu de réactivité de la communauté internationale, cette frustration est surtout orientée vers les juifs. Ceux-ci se sentant agressés se replient sur eux-mêmes. Ils s'estiment non protégés par les autorités françaises et un sentiment de peur s'est installé parmi eux.. Si le gouvernement français ne réagit pas, le risque est grand de voir une certaine communautarisation ou le départ massif de juifs vers Israël. De même, le nombre d'agressions entre ses communautés risque d'augmenter ce qui aura comme effet d'augmenter l'insécurité dans les villes et régions de France et d'Europe.

Une autre menace que fait peser le conflit Israélo-Palestinien sur la France et l'Europe est la menace terroriste. De nombreux groupes terroristes trouvent leur justification dans la religion, et le conflit qui règne en Israël devient une référence pour eux. Les images de destruction, de persécution ou d'attentats suicides que les médias européens véhiculent chaque jour cultivent le ressentiment des populations musulmanes à l'égard des juifs et autres communautés. Il est probable que l'arrêt des hostilités et une paix durable dans la région pourraient avoir des conséquences bénéfiques sur le

terrorisme en général et sur la sécurité en France et en Europe. Le terrorisme international se nourrit de la situation des palestiniens en Israël. Il désigne Israël et son mentor, les Etats-Unis, comme des anti-islamistes voulant réduire cette religion à néant.

De nouveau, la paix en Israël peut diminuer fortement cet engrais que le conflit apporte et pourrait avoir des conséquences positives sur la sécurité intérieure de l'Europe.

c. Economique

Israël est pour la France et l'Europe un partenaire économique important. Or, ces dernières années, on a assisté à un recul de la part de marché en Israël. La France est au 8<sup>ième</sup> rang des fournisseurs d'Israël, en deçà de l'Allemagne, l'Italie ou l'Angleterre. Les exportations françaises vers Israël ont diminué mais les exportations israéliennes vers la France, quant à elle, ont augmenté.

Si on regarde la situation au niveau mondial, l'UE est le principal partenaire commercial d'Israël. Elle occupe le premier rang pour ce qui est des importations israéliennes et le deuxième rang pour ce qui est de ses exportations. Mais il ne faut pas se limiter à Israël, dans le cadre des accords euro-méditerranéen, la France et l'UE ont intérêts à une stabilisation dans la région. Il est d'ailleurs à noter que la stabilité dans la région ne sera possible que si des échanges économiques réels ont lieu entre Israël, la Syrie, la Jordanie, le Liban et ...le futur Etat palestinien. Il est donc primordial que l'Europe continue à dialoguer et à soutenir économiquement cette région.

d. Politique extérieure de la France

La politique de sécurité et de défense de la France se base sur le livre blanc de 1994. Comme plusieurs pays européens, la France a comme objectif la préservation de ses intérêts fondamentaux, la stabilité internationale et la construction européenne. Elle va donc viser à défendre ses intérêts vitaux, stratégiques et de puissance.

Une intervention de militaires français à l'étranger ne peut pas avoir lieu sans un consentement de la communauté internationale. De plus, la politique de défense et de sécurité de la France doit s'inscrire dans celle de l'Union Européenne. Bien entendu, le gouvernement français désire toujours avoir une certaine autonomie et se réserve le

droit d'intervenir à l'étranger seul ou avec quelques partenaires si elle le juge nécessaire et si l'ONU donne son accord.

La stabilité autour de la méditerranée est un de ses intérêts stratégiques. Il est donc très important pour la France que la paix soit rétablie dans la région du proche-orient. Néanmoins, elle ne considère pas une intervention de sa part sans l'Union européenne et s'inscrit complètement dans la politique de sécurité et de défense de l'UE. Ce n'est pas pour cette raison, qu'elle ne veut pas se poser comme un acteur important au sein de l'UE pour rétablir la stabilité dans la région.

La position de la France au niveau de l'Union européenne est donc la suivante :

Elle est favorable à deux états, l'un palestinien et l'autre Israélien, vivent côte à côte.

Elle est contre l'unilatéralisme israélien et considère que la barrière de sécurité est illégale, surtout son tracé qui ne respecte pas la ligne verte.

Néanmoins, elle estime, tout comme les autres membres du Quartet, que la décision du gouvernement israélien de se retirer de la Bande de Gaza est un grand pas vers les propositions de la feuille de route établie lors de la conférence d'Oslo et donc vers une résolution du conflit. Bien évidemment, le terrorisme n'est pas tolérable et doit être éradiqué dans la région.

Pour le gouvernement français, il est nécessaire que la communauté internationale parle d'une même voix et qu'elle ait la même vision pour la résolution du conflit. De plus, elle voit deux acteurs principaux qui seraient les Etats-Unis et l'UE dans la région. Le Quartet réunit ses caractéristiques et permet de rassembler tous les acteurs principaux autour de la table de négociation.

## 2. Accord d'Israël et des Palestiniens à une intervention française

### a. Gouvernement israélien

Depuis la création de l'état d'Israël et jusqu'en 1967, la France a toujours soutenu ce nouvel état. Lors de la crise de Suez, ce soutien s'est même doublée d'une alliance, l'armée franco-britannique ayant atteint ensemble le canal de Suez avec les troupes israéliennes. La V<sup>ième</sup> République a continué la politique menée par la précédente République vis à vis d'Israël. En 1964, lors de visites officielles, le général de Gaulle considère qu'Israël est leur ami, leur allié. Point culminant de cette entente est la destruction des avions arabes par l'aviation israélienne équipée de Mirages lors de la guerre de 1967. Cependant, cette victoire israélienne a provoqué un retournement dans la politique Gaullienne et des relations entre les deux pays.

En effet, en 1967, une crise intense a lieu entre l'Egypte et Israël. Suite à l'alliance entre les pays arabes et l'Egypte, Israël se sent menacé. La France va essayer de calmer le jeu et se positionner comme pacificateur. Le Général de Gaulle déclare que l'agresseur serait, pour la France, celui qui prendrait le premier les armes et impose un embargo sur les armes pour diminuer la tension. Cependant, cette décision va être perçue par Israël comme une trahison de la part de la France. Le 5 juin 1967, l'aviation israélienne va attaquer les forces arabes massées aux frontières (Egypte, Syrie, Jordanie et Irak) et les forces terrestres israéliennes vont s'emparer des territoires de Cisjordanie, de Gaza et du Sinäi.

Le gouvernement français ne modifia pas sa politique et même si, le général de Gaulle affirma que l'Etat d'Israël doit vivre et que la France fera tout pour le protéger, il condamne Israël pour cette agression ce qui n'est pas fait pour atténuer la scission qui venait de se créer entre les deux pays. De plus, lors d'une conférence de Presse que le président de la république donna en novembre 1967 pour expliquer la position de la France, il prononça les mots suivants en parlant du peuple juif: « un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur ». Cette déclaration augmenta la scission entre les deux états mais aura également des conséquences sur l'attitude des juifs habitant en France.

Depuis cette époque, les gouvernements français successifs ont suivi la même politique vis à vis d'Israël. On peut qualifier la politique de la France comme pro-arabe. Elle a une fâcheuse tendance à soutenir presque inconditionnellement l'autorité palestinienne. A cela il faut ajouter certains « impairs » commis par des présidents français qui étaient assez mal venu et mal perçu par les Israéliens et les juifs de France. On peut citer, le tapis rouge déployé par le président Mitterrand pour Yasser Arafat le jour de commémoration des 6 millions de juifs en Israël ou Jacques Chirac qui tourne le dos à des rabbins mais embrasse Leyla Shahid, la représentante des Palestiniens en France. Les obsèques officielles de Yasser Arafat en France avant son départ vers l'Égypte font partie de ses actes mal interprétés par Israël. La France a trop souvent eu la tendance de défendre les pays arabes et la cause palestinienne.

Cela a bien évidemment tendu les relations entre les deux pays. Si on reprend certains propos tenus par l'ambassadeur d'Israël en France exprimé dans le Figaro du 10 janvier 2005, on peut noter qu'un sentiment d'amitié liait la France et Israël mais que, depuis septembre 2000, l'opinion française considère Israël comme un pays oppresseur et que le conflit Israélo-palestinien est un conflit colonial. Il ajoute que les Israéliens se sentent lâchés et trahis par l'opinion française. Cela dénonce un ressentiment assez fort contre la France et les Français. Cependant, il ajoute encore que si la France et l'Europe désirent jouer un rôle au Proche-orient, ils se doivent de prendre en compte les souffrances subies par les deux sociétés, israélienne et palestinienne, et arrêter de distribuer les rôles de victimes et de bourreaux.

Si la France ou l'Europe décidait d'envoyer des troupes en Israël pour garantir les accords de paix, elle devrait avant tout montrer que sa politique est équilibrée et pas pro-arabe. Le gouvernement français ne doit plus contester à tout moment la politique menée par le gouvernement israélien mais doit faire preuve d'objectivité vis à vis de ce qui se passe en Israël. C'est à ce prix que l'image de la France et de l'Europe sera valorisée et que les Israéliens se rapprocheront à nouveau des européens dont ils partagent beaucoup de valeurs. L'histoire nous montre que la France et Israël ont une histoire commune et des liens particuliers. Une évolution actuelle de la politique française pourrait très bien faire renaître ces liens particuliers et redonner à la France un rôle important auprès des Etats-Unis d'Amérique.

b. Autorité palestinienne

Les liens entre la France et l'autorité palestinienne est indéniable. La France est considérée par l'autorité palestinienne comme un pays amical, proche et indépendant. Cette perception de la France et de son rôle au Moyen-Orient ont été confortés par les positions du général De Gaulle après 1967 et que, la France était au rendez-vous dans les moments difficiles. Ce fût le cas lors de l'évacuation de l'OLP de Beyrouth, puis de Tripoli en 1989. En 1996, Yasser Arafat sera traité comme un chef d'Etat par le président Jacques Chirac. A cela, il faut ajouter que la France a avec les Palestiniens des activités culturelles et économiques concrètes. L'attitude de la France dans la bataille diplomatique précédent le conflit en Irak a renforcé cette impression d'une France indépendante sachant faire cavalier seul.

Sur le plan économique, l'Union Européenne et la France en particulier apporte une aide financière et technologique assez importante aux Palestiniens. Il est donc certain que une force d'interposition serait perçue par les Palestiniens comme une garantie de leur sécurité et comme une possibilité de se restructurer leur territoire. En 2004, lors d'une visite du Premier ministre de l'Autorité palestinienne Ahmed Quoreï, l'éventualité d'une force d'interposition française avait été évoquée. Il estimait que cette force était nécessaire. Il est certain que les Palestiniens ont besoin de soutien pour parvenir à restructurer leurs institutions. Leur service de sécurité a été démantelé et ne dispose plus des moyens nécessaires pour assurer la sécurité dans les territoires et par voie de conséquence, garantir la sécurité en Israël.

La politique de sécurité et de défense européenne alliant l'aspect militaire et civil de la sécurité peut être une aide adéquate et efficace à la sécurité du futur Etat palestinien.

### 3. Attitudes des différentes communautés en France face à l'envoi d'une force d'interposition

Si la France participe à une force d'interposition, il est important d'évaluer l'impact qu'aurait cette opération à l'intérieur du pays. Peut-on imaginer une recrudescence ou une diminution des actes de violences entre les deux communautés? La population française acceptera-t-elle l'envoi d'une force en Israël ?

La France compte une importante communauté juive ( $\pm 1$  %) et communauté musulmane ( $\pm 10$  %). Il est donc primordial de s'imaginer leur éventuelle attitude en cas d'intervention militaire et/ou policière en Israël.

#### a. Du côté de la communauté juive

Depuis la déclaration des droits de l'homme et la reconnaissance du droit à la citoyenneté octroyé aux juifs en 1793, la France est pour eux un Etat important. En effet, c'est un des premiers Etats européens à donner une citoyenneté aux juifs. Ensuite, les juifs en France sont passés par des phases d'intégration pendant lesquelles ils pouvaient vivre en paix et en parfaite harmonie avec les autres communautés.

Malheureusement, il y a eu également des périodes pendant lesquelles les juifs étaient de nouveau accusés de mille torts, insultés et finalement rejetés. La fin du 19<sup>ième</sup> siècle et l'affaire Dreyfus illustrent bien une de ses périodes mais la période la plus dramatique fût celle de la guerre 1940-45 et l'attitude du gouvernement de Vichy. Ces oscillations entre l'acceptation du juif en France et puis son isolement en tant qu'auteur de tous les maux ou de bouc émissaire ne donnent pas un sentiment de sécurité aux juifs en France. Après le drame de la Shoah, une nouvelle période d'intégration est apparue en France et en Europe. Ils étaient acceptés et étaient considérés comme des citoyens à part entière sans restrictions. Même le monde catholique<sup>1</sup> reconnaissait enfin la religion juive non déicide et affirmait son lien avec le Judaïsme. Le juif français était d'abord un français.

Seulement, les évènements de 1967 et le rapatriement des juifs d'Afrique du Nord devaient modifier le caractère identitaire du juif français. En effet, depuis ce

---

<sup>1</sup> Concile, Nostra Aetate, de 1965 promulgué par Paul VI le 28 octobre 1965

moment, on peut vraiment parler d'une identité culturelle et religieuse juive en France. Des études juives sont menées dans les universités et lors de manifestations publiques, il n'y a plus de craintes de se déclarer juif. Toutefois, peu d'actes antisémites sont à constater et malgré la montée du front national depuis les années 1970, les Français juifs ou non juifs sont solidaires. Les attentats de début 1980 comme celui de Copernic n'aura aucune influence néfaste sur cette solidarité. Des manifestations auront lieu regroupant des juifs et des non juifs pour lutter contre cette vague d'antisémitisme.

Avant l'an 2000, on aurait pu croire que les différentes périodes d'agressions, de persécutions ou d'insultes subies au fil des siècles par les juifs en France et en Europe étaient terminées. Malheureusement, la recrudescence des actes de violence suite à la deuxième Intifada a eu un effet « tâche d'huile » dans nos démocraties et les années 2001 à 2004 ont montré une augmentation constante des actes antisémites parallèlement à des actes de violence en Israël. Ces événements ont créé un sentiment d'insécurité parmi la communauté juive en France et en Europe. Les efforts et les mesures prises par le gouvernement français pour diminuer ses actes n'ont pas encore réussi à éliminer ce malaise. Le poids de l'histoire est encore trop lourd. La politique suivie par la France vis-à-vis du gouvernement Sharon et la manière dont les médias retransmettent les images d'Israël sont souvent mal interprétées par les juifs français et cela conforte leur sentiment de malaise.

En France, il y a une véritable bipolarisation, des juifs qui s'affirment leur identité haut et fort et d'autres qui s'assimilent et disparaissent. Cependant, tous s'affirment français avant tout. Il est d'ailleurs à noter que l'appel à l'Aliyah d'Ariel Sharon en 2004 n'a pas eu le succès escompté. Cependant, ils estiment également qu'ils doivent défendre à tout prix l'Etat d'Israël. Il représente pour eux un port d'attache si la violence en Europe devait recommencer. Ils sont donc très réceptifs à ce qui se passe en Israël et la manière dont le gouvernement français réagit. Les médias ont aussi un grand rôle à jouer car, pour le juif français, elles relatent l'événement comme le percevait le Français. Il faut aussi bien se rendre compte que, du fait de leur histoire, les juifs sont fort susceptibles quand on parle de ce qui se passe en Israël et perçoivent les événements d'une manière différente.

Une force d'interposition française et européenne ne devrait pas poser de problèmes pour la communauté juive qui y verrait une confirmation que la France tient

à protéger l'Etat d'Israël et sa sécurité. Bien évidemment, elle devrait s'accompagner d'une politique intérieure et extérieure équilibrée et adaptée aux évènements et pas à l'auteur des faits.

b. Du côté de la communauté musulmane

La communauté musulmane est assez différente de la communauté juive. D'abord, elle n'a pas une histoire aussi longue en France et est différente dans son origine et dans son identité. La communauté musulmane est issue de l'immigration qui a eu lieu principalement au cours du 20<sup>ième</sup> siècle.

Ces populations d'origine maghrébine ou africaine, dans leur très grande majorité, se sont progressivement enracinées dans leur pays d'adoption qui est la France. Lorsqu'on discute avec les jeunes musulmans, on se rend compte qu'ils s'estiment français et sont très loin de l'image d'intégriste musulman qu'on peut se faire d'eux. Il en est de même des personnes plus âgées qui se sentent vraiment français.

Evidemment, la communauté musulmane actuelle a des difficultés pour être vraiment intégrée. De nombreux jeunes sont dans la rue ou en échec scolaire et ceux qui peuvent travailler se heurtent aux problèmes de chômages et d'exclusions du marché du travail. Les médias reflétant continuellement le malheur des palestiniens et les exactions auxquelles ils font face, ont tendance à créer un amalgame dans les idées de ces jeunes. Ils s'identifient au peuple palestinien obligé de se battre contre les Israéliens. Cela a amené ces dernières années une augmentation des actes antisémites, actes commis par des musulmans en grande partie. Situation qui était loin d'être identique il y a une dizaine d'années quand les actes antisémites étaient plutôt commis par des personnes d'extrême droite.

A cela, on peut ajouter, une politique de la France voulant absolument tout faire pour montrer qu'il est et reste un Etat laïque. La loi sur la Laïcité a été mal perçue par le monde arabe et est ressentie comme un acte discriminatoire. Finalement, les attentats du 11 septembre 2001, ont fait naître un sentiment de peur au sein de la population française envers les Arabes. Les Français, en général, ont montré de la méfiance vis-à-vis de ceux-ci. Réciproquement, cela a donné un sentiment de frustration parmi la communauté arabe qui est loin d'être extrémiste.

Pour la communauté musulmane, la France étant une nation prônant les droits de l'homme et la liberté, ils estiment que le gouvernement français ne peut rester indifférent et doit agir pour le bien des palestiniens. Il est certain qu'une force d'interposition française ou européenne dont le but serait de rétablir la sécurité dans la bande de Gaza et en Cisjordanie serait pour eux considéré comme un acte responsable. Seulement, il ne faudrait surtout pas que cette force soit considérée par eux comme un force pro-palestinienne car dans le contexte actuel, ils pourraient très bien faire un amalgame et penser que la France est anti-israélienne et donc antisémite. Cette déviation pourrait entraîner encore plus de violence dans nos pays et amener un effet contraire que l'apaisement dans nos banlieues par le règlement du conflit israélo-palestinien.

Evidemment, le rôle des médias et l'éducation de la communauté seront primordiales pour expliquer le pourquoi et le but d'une force d'interposition française dans les territoires occupés et le long de la frontière entre Israël et le futur Etat palestinien.

c. Du côté de la population française

L'opinion française, en général, est sensible à ce qui se passe en Israël. Elle y voit d'une part un Etat qui existe et qui défend sa sécurité et d'autre part, un peuple, abandonné de tous depuis des décennies et qui recherche un Etat. Ce déséquilibre et cette injustice affectent des millions de concitoyens français et européens. Cependant, il y a aussi un phénomène de saturation parmi la population. Le battage médiatique et le nombre de débats politiques sur le conflit amènent la population à se distancer de ce qui se passe en Israël. Toutefois, les Français et les Européens ne comprendraient pas que l'Europe ne fasse rien et attende une réaction des Etats-Unis ou d'autres pays ayant un intérêt dans la région.

L'envoi d'une force d'interposition française ou européenne pourrait être accepté par la population mais les événements de la Côte d'Ivoire pourraient très bien peser dans la balance et diminuer « l'enthousiasme » des français. Il est également certain que cette force ne pourrait être présente que pour garantir la paix et la sécurité entre les deux Etats.

#### 4. **Position des tiers face à une force d'interposition française ou européenne**

En 1967, après la guerre des six jours, l'ONU a voté la résolution 242. Elle demande l'évacuation des territoires occupés par l'armée israélienne, l'instauration de frontières « sûres et reconnues » et le règlement du « problème des réfugiés ». Cette résolution fera l'objet de commentaires car l'interprétation du texte en anglais est différente de celle en français. Elle ne sera jamais appliquée par Israël et jamais imposée par la communauté internationale. Il est évident que l'ONU appuiera l'envoi d'une force d'interposition chargée de faire respecter cette résolution dont la feuille de route en est un des éléments.

Les Etats-Unis d'Amérique estiment que le conflit doit cesser et que les palestiniens ont droit à un Etat viable et continu, c'est à dire que la bande de Gaza et la Cisjordanie doivent être reliés. Cependant, le gouvernement américain ne compte pas imposer cette solution à Israël dont il estime que son combat contre le terrorisme rejoint celui mené par les Américains depuis le 11 septembre 2001. Une force d'interposition, sous l'égide des Nations-Unies devrait être acceptée par les Américains seulement si elle est acceptée au préalable par les Israéliens. De plus, elle devra bien être une force qui garanti la sécurité d'Israël et ne constitue pas une menace.

Les pays voisins arabes ont évidemment leur rôle à jouer dans le règlement du conflit. L'Egypte s'est déjà proposé pour aider les services de sécurité palestinien à se reformer et à reprendre le contrôle de Gaza. Le partenariat euro-méditerranéen est un bon forum pour dialoguer sur la situation autour de la méditerranée. Il a aussi l'avantage de faire connaître les différents pays et leurs politiques. La France et L'UE participant à ce forum ont l'avantage d'être connu par les pays arabes et donc, il est fort probable qu'une force d'interposition constituée de militaires européens serait acceptée par ses mêmes pays arabes. Cependant, l'attitude de la Syrie ou de l'Irak est encore assez indéterminé mais ne devrait pas être hostile à ce genre d'action.

## Conclusions

La situation actuelle au Moyen-Orient permet d'être plus optimiste qu'il y a un an. Il est indéniable que la politique de répression menée par Ariel Sharon pour garantir la sécurité de la population n'a eu que des effets à court terme mais ne garantit certainement pas la sécurité d'Israël à long terme. De même que les attentats menés par des terroristes palestiniens ne légitimeront certainement jamais un Etat palestinien. Les deux parties sont bien conscientes de cet état de fait et ont bien compris qu'ils devaient reprendre le dialogue pour arriver à une solution durable: deux Etats libres et indépendants mais ayant des relations entre eux pour garantir leur viabilité.

Depuis l'arrivée d'un nouveau dirigeant palestinien, de nouvelles perspectives de négociations sont apparues. Cependant, le chemin vers la paix reste long et semé d'embûches. Le sort des réfugiés palestiniens établis hors des territoires occupés et des colons juifs établis dans ces mêmes territoires, le statut de Jérusalem qui a une importance religieuse énorme pour les trois religions monothéistes principales et le statut d'un Etat palestinien indépendant et viable sont autant de problèmes cruciaux qui demanderont encore beaucoup d'effort et de consensus de la part des Israéliens et des Palestiniens. A tout moment, le processus de paix peut capoter sur un de ses points.

Les dirigeants politiques actuels, qu'ils soient Israéliens ou Palestiniens, doivent faire face à une opposition par moment assez virulente qui peut à tout instant les faire basculer et par la même occasion, remettre en cause les avancées vers la paix. A cela s'ajoutent le poids de l'histoire et la situation économique assez désastreuse dans les territoires occupés qui augmentent le sentiment de frustration de la population palestinienne. Cependant, l'avenir de deux Etats vivant côte à côte ne pourra être possible que si ces deux populations puissent communiquer, créer des échanges économiques et travailler ensemble. Il ne faut pas oublier les pays arabes voisins comme la Syrie, la Jordanie, l'Egypte ou le Liban.

Vu la faible superficie sur laquelle ce conflit a lieu et la population impliquée, on pourrait le considérer comme un conflit local mais il n'en est rien. Il engendre des répercussions sur la sécurité intérieure des pays occidentaux et sur la sécurité mondiale en général. La communauté musulmane dans les pays occidentaux soutient les Palestiniens et s'identifie à eux, la communauté juive en Europe ne se sent pas à l'aise et craint une montée de

l'antisémitisme radicale comme par le passé et des groupes terroristes internationaux justifient leurs actes et trouvent des candidats pour leurs attentats suicides en raison des événements qui se passent en Israël. Il est donc important que la communauté internationale et plus spécifiquement les pays ayant des intérêts dans la région ou des liens particuliers avec Israël appuient ou imposent un processus de paix.

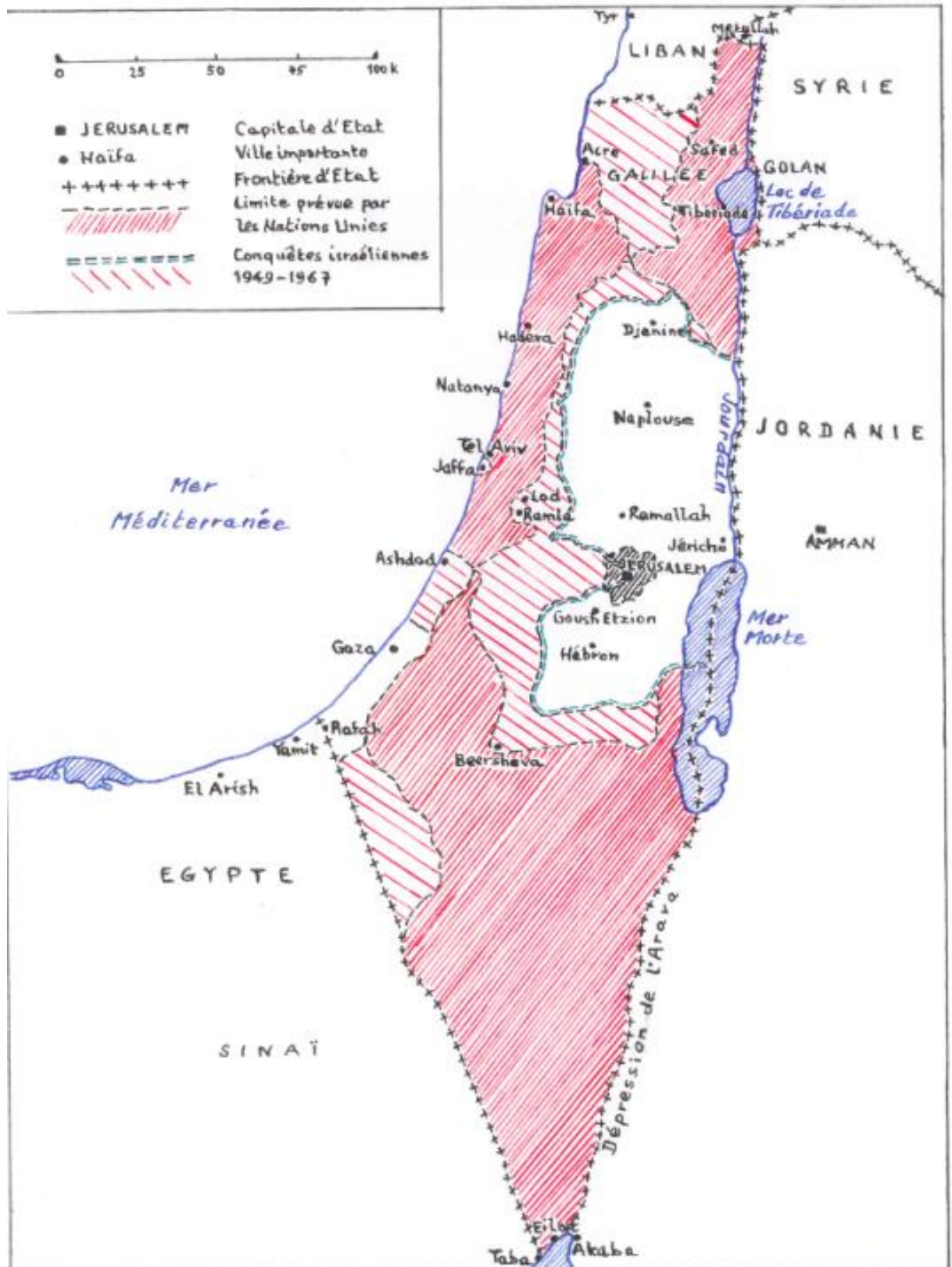
On pense naturellement aux Etats-Unis, à l'Union européenne et aux pays arabes voisins. Par leur position géographique et par leurs liens économiques et historiques avec Israël, l'UE et la France en particulier doivent agir, au côté des Etats-Unis d'Amérique, et mener des actions concrètes pour rétablir la paix dans cette région. L'UE ne peut se permettre d'avoir un foyer d'instabilité aux portes de l'Europe qui influe fortement la sécurité intérieure en Europe. Une solution durable en Israël ne sera certainement pas une solution imposée par un Etat tiers. Les Israéliens et les Palestiniens n'admettront jamais qu'une force militaire internationale leur impose la paix. Cependant, il est indéniable qu'un soutien politique, économique et peut-être sécuritaire de la communauté internationale devra se faire.

Une force d'interposition française ou européenne serait certainement une possibilité pour faire respecter des accords de paix et garantir la sécurité des deux Etats. Mais pour que cette force soit acceptée par Israël, il faudrait d'abord que la politique étrangère française et européenne soit plus équilibrée. La France mène une politique plutôt pro-arabe et a tendance à responsabiliser et culpabiliser principalement l'Etat d'Israël. Cette perception pro-arabe de la politique française est intensifiée par les médias qui ont tendance à ne montrer qu'une partie de ce qui se passe en Israël et souvent en stigmatisant les actions israéliennes et en minimisant les attentats palestiniens. La France a, par son passé, joué un rôle important au Moyen-Orient et pourrait facilement recréer ses liens privilégiés avec Israël. L'histoire de la France montre également que les juifs ont eu des relations particulières avec la France. Tout cela pourrait très bien faciliter l'acceptation par Israël et l'Autorité palestinienne d'une force d'interposition européenne dont la France serait nation cadre.

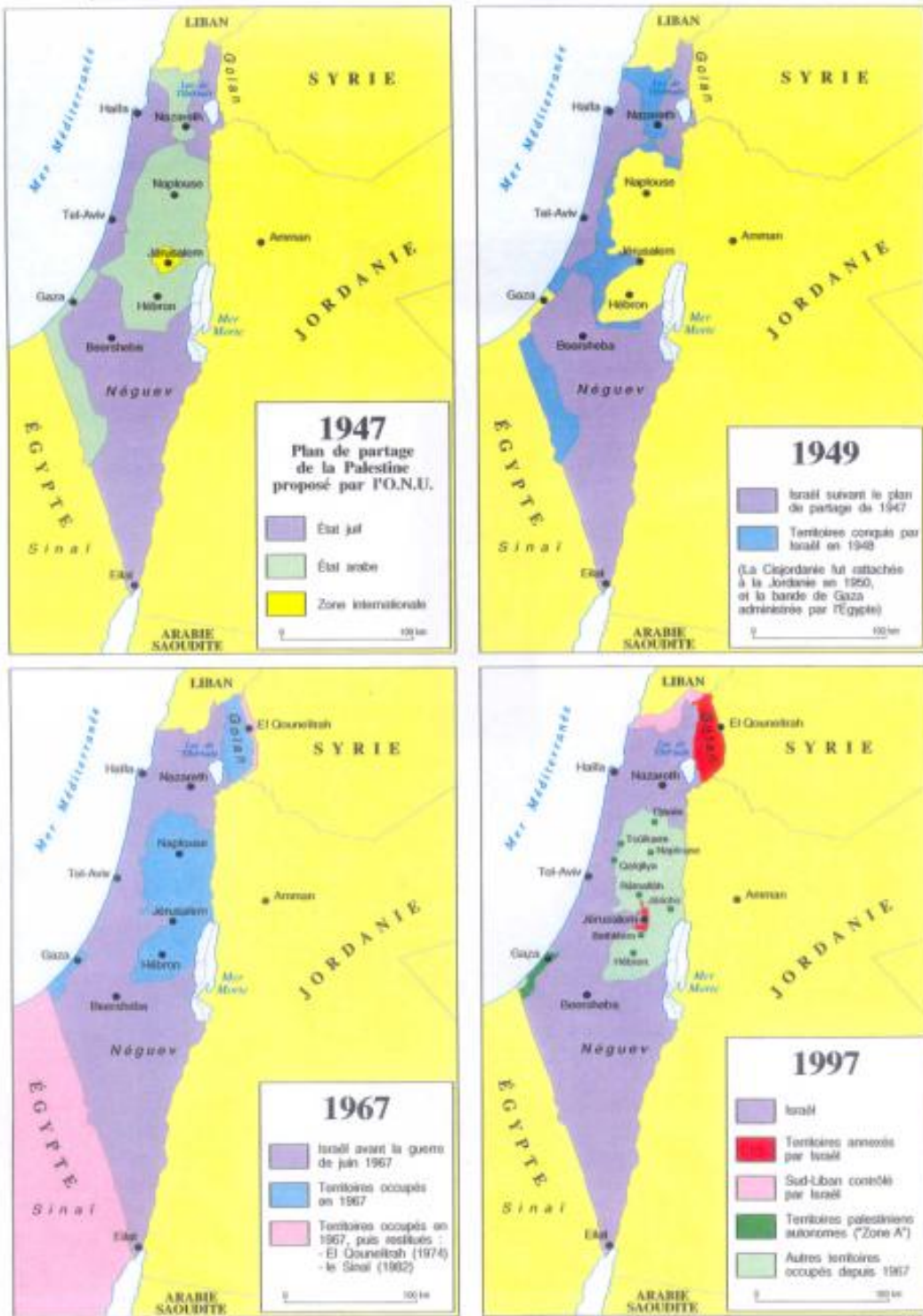
Cependant, Israël n'acceptera pas qu'une force internationale d'interposition assure sa sécurité contre des actes terroristes. Le gouvernement israélien veut garder l'entière maîtrise de la lutte contre le terrorisme qui menace son territoire. Pour lui, ce genre de forces déployées dans des périodes de crise n'a guère prouvé leur efficacité. Toutefois, après la conclusion d'un accord, elle ne serait pas contre un tel dispositif.

Après le retrait de la Bande de Gaza, on peut donc imaginer une force d'interposition qui regrouperait des militaires, des policiers et des civils pour aider l'Autorité palestinienne à reconstruire les infrastructures et ses institutions, et à ramener le calme. Les populations européenne et française approuveraient probablement cette initiative qui irait vraiment dans le sens de la politique extérieure que les Européens défendent. Ceci aurait certainement des effets bénéfiques sur le nombre d'actes de violences à caractère raciste et sur le sentiment d'insécurité ressenti par nos populations.

## Cartes d'Israël



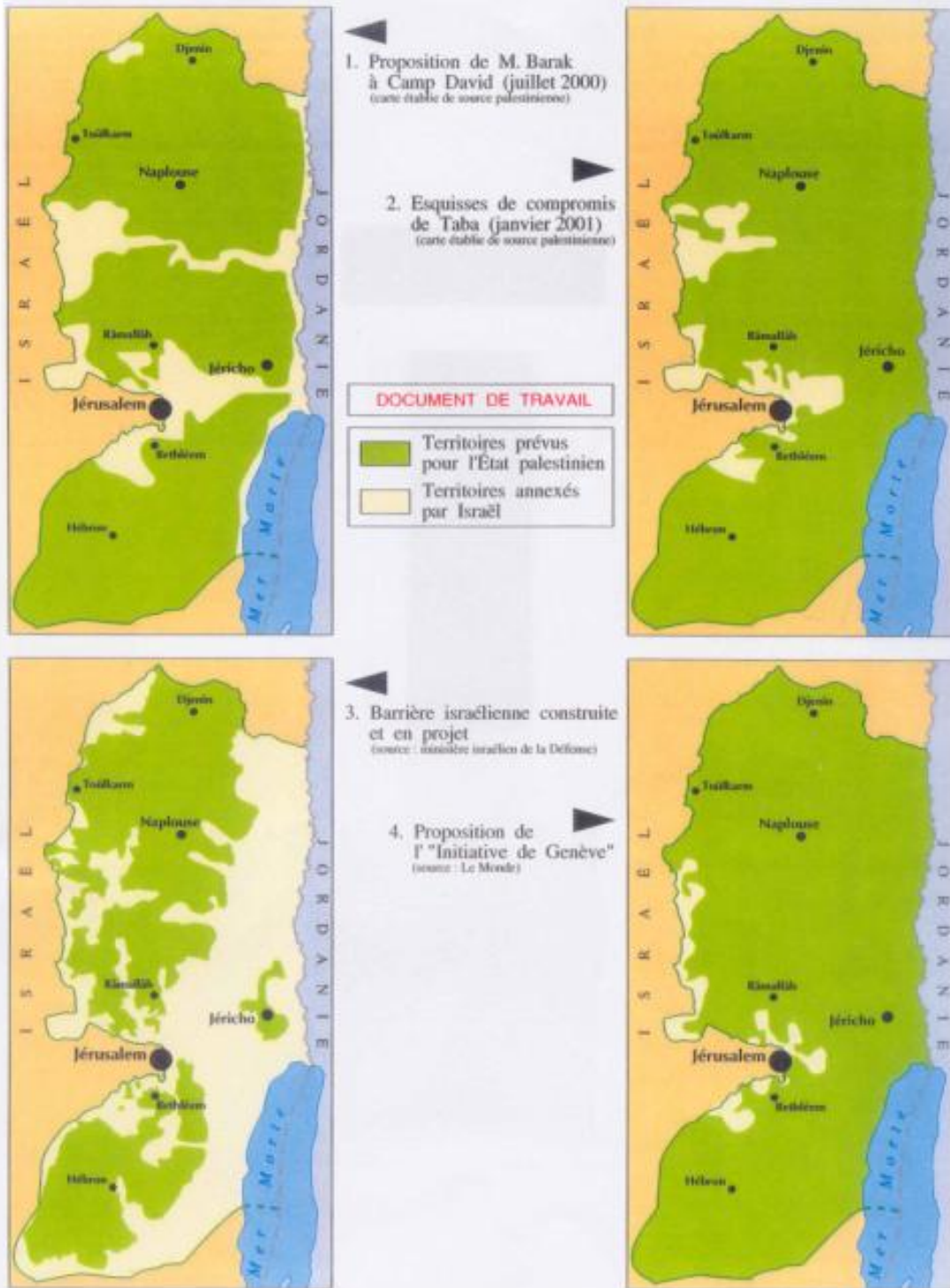
## LE CONFLIT ISRAËLO-ARABE : CARTES HISTORIQUES







## SCÉNARIOS POSSIBLES POUR LA CISJORDANIE





## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

- AZEROUAL** Yves et **Derai** Yves, *Mitterand, Israël et les juifs*, Editions Robert Laffont, 1990
- Barthélémy** André, *Israéliens et Palestiniens. Du dialogue à la paix*. Chronique sociale, Lyon, 1992.
- Ben-Ami** Schlomo, *Quel avenir pour Israël ?*, Hachette Littérature – Pluriel, 2002
- Benbassa** Esther, *Histoire des juifs de France*, Editions du Seuil 1998
- Bishara** Marwan, *Palestine/Israël : la paix ou l'apartheid*, Éditions de la Découverte, 2001.
- Dershowitz** Alan, *Le droit d'Israël*, Editions Eska 2003
- Encel** Frédéric et **Thual** François, *Géopolitique d'Israël*, Editions du Seuil 2004
- Gresh** Alain, *Israël, Palestine, Vérités sur un conflit*, Fayard, Paris, 2001.
- Lapierre** Dominique, *Ô Jérusalem*, Editions Robert Laffont 1971
- Millière** Guy, *Ce que veut Bush*, Editions de la Martinière 2003
- Mitchell** G.Bard, *Myths and facts, A guide to the Arab-Israeli Conflict*, American-Israeli Cooperative Enterprise 2001
- Philippe** Béatrice, *Etre juif dans la société française*, Montalba 1979
- Sieffert** Denis, *Israël Palestine: Une passion française*, Editions La découverte 2004
- Weil** Nicolas, *La république et les antisémites*, Grasset 2004
- Winock** Michel, *La France et les Juifs*, Editions du seuil 2004

### Articles

- Alia** Josette, *La France, Israël et les Palestiniens*, Nouvel Observateur du 10 février 2005
- Braibant** Sylvie et **Vidal** Dominique, *Les Juifs en France*, Le monde diplomatique Août 2002
- France-Israël Information**, Avril - Mai - Juin 2004
- Morineau** Michel, *L'islam en France et la République : sortir des préjugés*, Rencontres
- Shikaki** Khalil, *The future of Palestine*, Foreign Affairs, Novembre-Décembre 2004

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	4
<b>PREMIERE PARTIE : Faut-il une force d’interposition française?</b>	7
<b>1. Rappel historique du conflit</b>	7
<b>2. Situation actuelle</b>	11
a. Politique	11
b. Economique	14
c. Société	15
d. Démographique	16
e. Communautés spécifiques	16
<b>DEUXIEME PARTIE : Une force d’interposition française en Israël est-ce possible?</b>	
<b>1. Intérêts pour la France</b>	19
a. Principes de la République	19
b. Stabilité intérieure ou sécurité intérieure	20
c. Economique	21
d. Politique extérieure	21
<b>2. Accord d’Israël et des Palestiniens</b>	23
a. Gouvernement israélien	23
b. Autorité palestinienne	25
<b>3. Attitudes des différentes communautés en France</b>	25
a. Du côté de la communauté juive	26
b. Du côté de la communauté musulmane	28
c. Du côté de la population française	29

<b>4. Position des tiers face à ne force d'interposition française ou européenne</b>	30
<b>CONCLUSION</b>	31
<b>ANNEXES</b>	
Cartes de situation	34
Cartes historiques	35
Implantations israéliennes à Gaza	36
Question de la frontière Israélo-Syrienne	37
Scénarios possibles pour la Cisjordanie	38
Population et proportion des musulmans	39
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	40